



GEMENG
JONGLËNSTER

Junglinster, le 26 juin 2020

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster
Boîte postale 14
L-6101 Junglinster
T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

PUBLICATION

(nouvelle publication suite à la fin de l'état de crise)

Il est porté à la connaissance du public que par sa délibération du 28 février 2020 le conseil communal a approuvé un règlement concernant le stationnement et le fonctionnement sur place d'un « Food Truck » sur le territoire communal.

Le texte intégral de la délibération est à la disposition du public à la mairie de Junglinster à partir du 29 juin 2020 au 13 juillet 2020 inclusivement.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre

le secrétaire

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for the mayor, and the signature on the right is for the secretary. In the background, there is a circular official seal of the Administration Communale Junglinster, featuring a coat of arms with a crown and a lion, surrounded by the text 'Administration Communale Junglinster' and two stars.